

CONVOCAATION

CONSEIL MUNICIPAL

*Destinataires
par Internet :*

– Yves BOUCHER	– Dominique TESSIER
– Béatrice LEVEQUE	– Nicolas GUÉRÉCHEAU- DESVIGNES
– Jacques LEJEUNE	– Sébastien DELAUNAY
– Nathalie PETERS	– Guillaume DUDÉ
– Ludovic BERGER	– Amélie JAMET
– Sophie CHARRIER	– Julien CANONNE
– Virginia SCHAEFER	– Corine GALLARD
– Maxime REIGNIER	– Cyrille COUINEAU
– Marie-Annick MORICEAU	– Maïté DUDÉ
– Annick BOUCHER	

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie

Le mardi 23 juillet 2024 à 18h00

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A BRAIN SUR ALLONNES,
Le mardi 16 juillet 2024

Le Maire,
Yves BOUCHER



ORDRE DU JOUR :

- ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière séance,
- ☞ Ecole maternelle : renouvellement d'un poste en contrat d'apprentissage pour un an,
- ☞ Responsable espaces verts espaces naturels : convention financière compte épargne temps,
- ☞ Renouvellement baux ruraux,
- ☞ Renouvellement bail épicerie,
- ☞ Vente logement 10, place du commerce,
- ☞ Acquisition local commercial 6, place du commerce,
- ☞ CCI : étude de marché pour le maintien d'une offre commerciale dans le centre-bourg,
- ☞ Cimes de Courcy : point sur l'ouverture du site, avenants,
- ☞ Route des caves rondeau : cavité sous voirie,
- ☞ Aménagement place Guy OSSANT : retour des habitants,
- ☞ SIEML : programme des travaux d'effacement des réseaux 2025,
- ☞ Communauté d'Agglomération : consultation sur le projet de règlement local de la publicité intercommunal,
- ☞ Centre de Gestion : adhésion nouvelle consultation contrat assurance groupe
- ☞ Restauration scolaire : analyse des offres et nouveau contrat,
- ☞ Demandes de subvention,
- ☞ Affaires diverses : inauguration 1^{ère} tranche aménagement traversée de bourg
Arrêté interdiction de stationnement véhicules transportant du gaz

POUVOIR

(article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Je soussigné (e), _____, donne pouvoir à

Pour me représenter à la séance du Conseil Municipal du mardi 23 juillet 2024.

De prendre part à toutes délibérations,

Émettre tous votes, et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à BRAIN SUR ALLONNES,
le

Porter à la main « Bon pour Pouvoir » et signer